

Professionnalisation des formatrices et formateurs de personnes en situation d'illettrisme

Etat des lieux 2023 porté par l'ANLCI



Accompagner les personnes en situation d'illettrisme nécessite de répondre à leurs besoins spécifiques dans le développement de leurs compétences langagières et numériques pour faciliter la réalisation de leurs tâches du quotidien et leur insertion professionnelle.

Une étude sur la professionnalisation des formatrices et formateurs a été réalisée avec l'appui du cabinet Antipodes Ingénierie de mars à septembre 2023.

Elle porte sur les actions de professionnalisation des formateurs ou intervenants en face-à-face avec les publics concernés, prévues pendant l'année 2023.

Quelle méthodologie pour cet état des lieux ?

Ce travail a été engagé à partir d'une première exploration large de l'offre de formation de formateurs existante, en partant d'une recherche par outils numériques (internet, réseaux sociaux, etc.)

Un recoupement de ces données a été opéré en lien avec les Centres Ressources Illettrisme (CRI), les CARIF-OREF et les chargé(e)s de mission régionaux de l'ANLCI.

Une phase de recueil des pratiques et besoins auprès d'acteurs spécifiques a ensuite été organisée : sous la forme de questionnaires pour les CRI et les CARIF-OREF et en ateliers d'échanges avec les CRI et des organismes de formation. Cette démarche a donné lieu à une synthèse nationale et un recensement régional.
> Voir [le document complet Etat des lieux](#)

Quels sont les principaux constats ?

- Une **offre très hétérogène** selon les territoires, globalement perçue comme insuffisante ;
- Des **facteurs facilitants** tels que :
 - La présence de Centres Ressources Illettrisme (CRI) ;
 - L'existence de diplômes universitaires dédiés ou incluant la thématique de l'illettrisme.
- Une **interaction importante** entre l'offre de formation des acteurs professionnels et celle développée en direction des publics ;
- Une dynamique à l'œuvre et qui suscite **de nouvelles solutions sur les territoires** (Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Corse, Guadeloupe, La Réunion, Hauts-de-France, etc.).



Nombre total de formations spécifiques / sessions répertoriées : 156

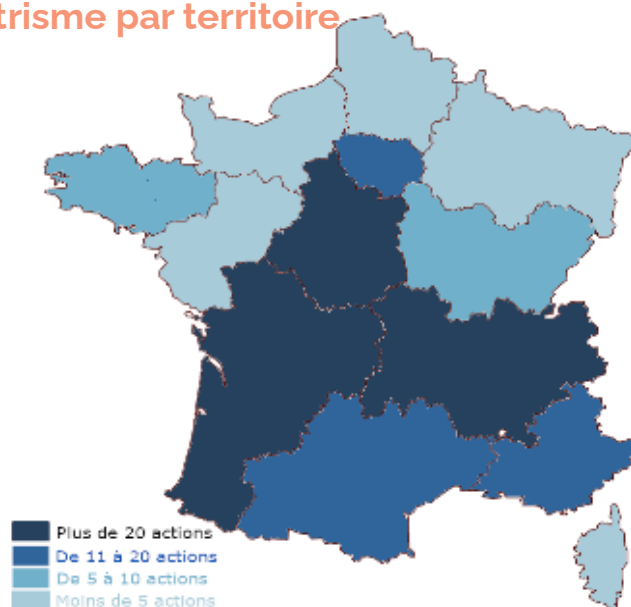
- Formations certifiantes incluant la thématique de l'illettrisme : 9
- Formations non qualifiantes : 147

Une forte hétérogénéité sur les territoires

Répartition des actions de professionnalisation spécifiques de lutte contre l'illettrisme par territoire

Auvergne-Rhône-Alpes	21
Bourgogne-Franche-Comté	10
Bretagne	5
Centre-Val de Loire	33
Corse	4
Grand-Est	4
Hauts-de-France	1
Île-de-France	15
Normandie	0
Nouvelle-Aquitaine	25
Occitanie	14
Pays de la Loire	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14
Hexagone	147

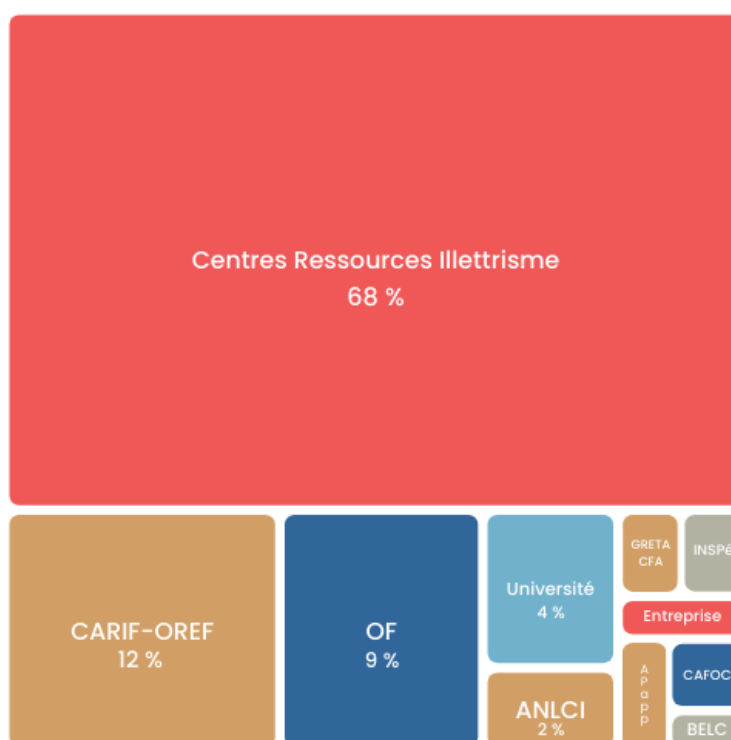
Guadeloupe	2
Guyane	0
La Réunion	2
Martinique	0
Mayotte	0
Territoires ultramarins	4
Actions nationales	5



Qui réalise ces formations ?

Les Centres Ressources Illettrisme (CRI) animent la grande majorité de ces actions, avec 68% des actions recensées.

Les CARIF-OREF en animent 12% et les organismes de formation pour 9%.



Que nous apprennent les durées et contenus de formation ?

Parmi les 147 actions répertoriées, les modules de plus d'une journée (44%) et d'une journée (36%) sont les plus nombreux.

Les thématiques abordées lors de ces actions relèvent majoritairement du face-à-face pédagogique, via des méthodes, outils pédagogiques et d'apprentissage.

44% de modules et cycles thématiques

Durée > 1 jour

- Appropriation de méthodes et outils d'apprentissage
- Accompagnement à l'apprendre
- Ingénierie de formation et théories de l'apprentissage
- Approfondissement des besoins et spécificités des publics
- ...

36% de journées thématiques

Durée = 1 jour

- Présentation de méthodes pédagogiques
- Ingénierie de formation et théories de l'apprentissage
- Former avec le numérique
- Approfondissement des besoins et spécificités des publics
- ...

18% de présentations thématiques

Durée < 1 jour

- Présentation d'outils et méthodes
- Sensibilisation aux enjeux et contexte de la lutte contre l'illettrisme
- Sensibilisation aux approches contextualisées
- Sensibilisation aux spécificités des publics
- ...



Quelles compétences développer en priorité ?

Compétences en ingénierie de formation et pédagogie

- Construire des parcours de formation ;
- Construire et animer des séquences pédagogiques.

Compétences dans l'apprentissage de l'écrit

- Connaître le concept d'appropriation de l'écrit ;
- Identifier les processus cognitifs en jeu dans la compréhension et la production de l'écrit.

Posture d'accompagnement dans l'apprentissage

- Accompagner les apprenants dans une relation d'adulte à adulte ;
- Développer des démarches d'explicitation pour que les personnes s'approprient leur apprentissage.

Comment agir ?

La professionnalisation des acteurs est étroitement liée au contexte national et territorial des politiques de formation.

Ainsi, de façon systémique, développer l'offre de professionnalisation peut améliorer la qualité de l'offre de formation pour les personnes en situation d'illettrisme et préciser la commande de formation peut avoir un effet sur les offres de professionnalisation comme de formation pour les bénéficiaires.

3 leviers pour agir sur les territoires :

Faire bouger les lignes de politiques de formation

- Intégrer la LCI dans les politiques territoriales en la distinguant des politiques pour les publics migrants
- Promouvoir la professionnalisation pour améliorer la formation des publics bénéficiaires
- Utiliser le numérique comme levier pour construire de nouvelles pratiques mixant compétences de base et numériques, ...

Faire bouger les cadres de formation des publics

- Inclure dans les cahiers des charges des attentes pédagogiques (approche par compétences, méthodes et profils de formateurs...) et des incitations à la professionnalisation
- Assurer un financement des formations en adéquation avec les exigences formulées, ...

Développer la professionnalisation

- Réaliser des études de besoins
- Favoriser l'expérimentation et le déploiement d'actions de professionnalisation
- Favoriser la permanence de structures de professionnalisation (financement durable,)

Les pistes d'action à privilégier

- Accompagner la création de diplômes universitaires (DU) dédiés accessibles en formation continue (1 déjà existant et 2 en projet, en Guadeloupe et à Lille).
- Élargir des Titres Professionnels Formateurs d'adultes à cette problématique (2 actuellement).
- Inscrire ces formations au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) afin de permettre la prise en charge par le Compte Personnel de Formation (CPF).
- Proposer une offre de formation diversifiée pour répondre aux besoins des différents profils de formatrices et formateurs.
- Reconnaître l'acquisition de compétences en créant des « open badges » pour la formation à la démarche DUPLEX, qui vise le développement conjoint des compétences de base et numériques.

Contact : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

04 37 37 16 80 – contact@anlci.gouv.fr

Anne MESSEGUE – anne.messegue@anlci.gouv.fr